

**DIRECTION DE LA SECURITE  
ET DE LA PREVENTION**

**SERVICE TRANQUILLITE PUBLIQUE  
VIE NOCTURNE**

Tél. : 04 72 07 38 31

E-mail: [prevsecu.licence@mairie-lyon.fr](mailto:prevsecu.licence@mairie-lyon.fr)

## **DECLARATION DE TRANSFERT\* LICENCE III – IV**

**\*CHANGEMENT DU LIEU D'EXPLOITATION D'UNE LICENCE, D'UNE COMMUNE A L'AUTRE**

**Déclaration à effectuer 15 jours au moins avant le début de l'exploitation du  
débit de boissons (art. L3332-3 et L3332-4 du CSP)**

### **LISTE DES PIECES A FOURNIR (ORIGINAUX ET COPIES)**

- Accord préalable de la Préfecture du Rhône
- Original du dernier récépissé de déclaration de la licence
- Document cerfa11542 ([https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_11542.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11542.do))
- Carte d'identité ou passeport de l'exploitant\*
- Permis d'exploitation de l'exploitant\*  
\*en cas de cogérance, fournir la carte d'identité et le permis d'exploitation de chaque cogérant
- Extrait K-bis du registre du commerce de Lyon mentionnant l'enseigne de l'établissement
- Statuts de la société avec la nomination de l'exploitant du débit de boissons
- Bail commercial mentionnant l'activité autorisée ou ancien bail accompagné de l'agrément du bailleur en cas de reprise du droit au bail
- Acte de cession de la licence enregistré aux impôts
- Association ⇒ fiche INSEE et récépissé de déclaration de l'association

**DECLARATION UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS  
POUR TOUT CAS PARTICULIER, D'AUTRES DOCUMENTS PEUVENT ETRE DEMANDES**